



Bibliothèques : quel avenir pour les fonds cinéma ? Jeudi 27 juin 2024 – Lorient Compte-rendu

L'accès au film ne cesse d'évoluer face aux nouvelles technologies et pratiques des publics. Ces changements obligent les bibliothèques à se réinventer et se questionner sur leurs missions construites autour de l'accès aux œuvres par la constitution de collections physiques.

Cette journée a permis de mettre en avant les difficultés auxquelles sont confrontées aujourd'hui les responsables de fonds cinéma et de réfléchir sur la place du DVD dans la politique documentaire d'une bibliothèque.

Synthèse de la journée

Jean-Yves Lépinay, président, Images en bibliothèques

Remerciements à Livre et lecture en Bretagne d'avoir proposé cette journée et d'avoir permis à Images en bibliothèques d'être présent. Merci à tous les intervenants pour leurs retours d'expériences et les modératrices.

Les questions posées aujourd'hui sont présentes dans nos réflexions depuis un long moment. Cela n'est que le début et l'on va continuer d'en parler.

Qu'est-ce qui fait qu'on se réunit ? On parlait du DVD qui est un objet assez commun et qu'on annonce partout qu'il va disparaître.

Lorsque nous avons commencé à réfléchir sur la question de la politique documentaire de notre côté pour préparer cette journée, nous avons lancé un appel sur la liste de diffusion vidéothécaires.fr en demandant qui a travaillé déjà sur la politique documentaire autour de ce support, on a eu très peu de réponse.

Le DVD disparaîtra un jour mais sur un long terme. Le temps qu'il soit encore là, il faut penser à la place qu'il occupe dans le fonds et dans la politique.

Il faut faire une différence entre ce qui se passe pour la musique et ce qui se passe pour le cinéma. Pour la musique, on sait que les politiques publiques dans les bibliothèques pour la musique se sont prises un peu tard par rapport à la vitesse à laquelle le CD a perdu du terrain. Il y a une grande différence avec la vidéo, c'est tout le modèle économique qui est différent. Nous passons par des fournisseurs et se sont donc des offres exclusives. Ce ne sont pas les mêmes selon les fournisseurs. La chose est encore plus significative lorsque l'on parle de VOD. Là, les offres sont très exclusives.

Aujourd'hui ce qui se passe sur l'offre VOD, on souscrit à une offre ARTE VOD, Universciné. C'est un peu comme si pour les livres une bibliothèque avait Gallimard, Le seuil et que si vous vouliez un livre chez Albin Michel, il faudrait que vous fassiez une acquisition pour acheter l'ensemble du fonds Albin Michel.

Le DVD est encore présent aujourd'hui car il n'est pas remplaçable sur l'offre. 74 000 références sur les DVDs aujourd'hui.

Deux questions auxquelles il faudrait répondre : la renégociation des droits, la pertinence de travailler sur une plateforme à destination des bibliothèques.

Certes les usages sont fragiles aujourd'hui parce que le support est fragile. La médiation est importante. L'objet physique permet des valorisations parfois très simples (gommettes). Cela pose des questions sur les outils de valorisation et comment on les reproduit en ligne ?

Il ne faut peut-être pas raisonner en support mais par le genre. Regret quelque fois d'acheter des œuvres que le bibliothécaire n'avait pas envie d'acheter. C'est le rôle du métier mais il doit répondre aux demandes du public. La chance d'avoir cette possibilité de faire et qui n'est pas possible de faire avec les plateformes.



On a parlé aussi d'expérimentation.

Recherche actions. Cela se fait avec le terrain. Une journée comme celle-ci c'est très collaboratif car beaucoup d'idées sont dites. L'inventaire de tout cela est intéressant.

On a parlé de réseau avec la notion de mutualisation, de groupes de travail.

Autre idée forte qui se dégage, une politique documentaire ne s'applique pas à un support tout seul. On réfléchit à ce qui a autour de nous, les autres fonds. C'est aussi valoriser les autres fonds.

On ne peut pas non plus ne pas penser la complémentarité avec l'offre VOD.

Réfléchir à l'avenir du DVD, c'est inévitablement réfléchir à l'avenir de la médiathèque. Réfléchir à la fin potentiel du DVD, interroge la question du fonds. Qu'est-ce qu'un fonds sans existence physique ? Se pose la question : qu'est-ce que sera la médiathèque de demain ? C'est quoi la place du cinéma et de l'audiovisuel dans la médiathèque de demain ? C'est à ces questions que cherchera à répondre le dispositif recherche-action.

Nous sommes dans un multivers – des espaces parallèles : bibliothèque municipale, universitaire, réseau de médiathèques avec des problématiques similaires mais aussi différentes selon le territoire.

On peut imaginer que la bibliothèque de demain soit un équipement totalement virtuel où les usagers accèdent seulement en ligne ou un lieu dédié uniquement à la recherche ou un lieu d'accueil de pensée commune.

Si on ne prend pas garde au DVD c'est la question de la place du cinéma dans les médiathèques qui se pose.

Pour suivre cette réflexion depuis quelques années, en 2022 organisation à la BnF d'une journée sur le DVD et en 2023 sur la VOD, on a pensé qu'il fallait aller plus loin que des journées d'étude avec un constat.

On a proposé au ministère d'engager ce dispositif de recherche action avec une durée de deux ans en région. Donner des recommandations pour les politiques publiques. Le rôle des élus, les convaincre. Cette proposition a été accepté par le ministère qui le mènera. Le CNC a accepté de s'y associer. A partir de la rentrée, nous allons nous adresser aux adhérents aux bibliothèques, aux partenaires [éducation à l'image, festival..] pour donner des réponses à ces questions.

Rôle de l'EAC et l'EMI. Les bibliothèques y sont très présentes mais on ne le sait pas toujours. Difficulté d'identifié les actions culturelles sur les territoires. Avoir la force collectivement de faire remonter les expériences, les pistes. Le ministère, le CNC peuvent faire pour disposer de moyens pour remplir nos missions.